

CHAMBRE SYNDICALE des Mineurs du Nord

AUX ELECTEURS DES MINES
DE FLINES

Cameroun.

Par une sévère loi coupable, de nombreux mineurs n'ont pas cru à la demande d'appel. Il en résulte un balottage en faveur de notre camarade Bodin Henri, avec un peu de bonne volonté, aurait pu être évité.

Il nous recommande d'inviter tous les électeurs à voter pour lui, que la majorité des mineurs de Flines se détermineront sur leur sécurité comme de leurs intérêts.

Cameroon. Il faut vous ressaisir, car comme nous l'avons fait la semaine dernière, le vote pour la nomination d'un délégué mineur suprême au point de vue général, a une importance grande que la nomination du délégué lui-même.

Bodin Henri est appelé à remplacer Bultez, deux autres fonctions en cas de maladie ou de blessure.

Il faut donc à tout prix que vous lui accordez la même confiance et vous votiez pour lui si la même force, la même énergie pour assurer votre sécurité tant menacée.

Ensuite des mineurs de Flines, répondent tous à notre appel. Tous en seront pour le camarade Bodin Henri, seul et unique candidat.

Tous aux urnes, le 30 juin, avec un ensemble parfait pour ce délégué de l'organisation, qui saura faire toute circonspection, comme en toute occasion faire prévoir l'intérêt des mutations par l'application intégrale et sans parti pris de la justice de la verté.

Vive Bodin Henri, vive l'organisation ouvrière, pour le Syndicat et le Congrès des mineurs.

Ch. QUINTIN,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil du Syndicat des mineurs du Nord sont priés d'assister à la réunion annuelle le mercredi 1er juillet à 10 heures du soir, établissement Berthier, Salle-Nobles.

Ordre du jour : Résultat de la consultation nationale. — Congrès international. — Congrès confédéral du Havre. — Questionnaire.

SYNDICAT DU BASSIN D'ANZIEU

PERCEPTION DES TIMBRES

Aujourd'hui dimanche 30 juin aura lieu à 10 heures du matin, au Bar Conic, à Denain, la perception des timbres.

REUNION DE DELEGUES

Jeudi 4 juillet, à 6 heures du soir, au Bar Central.

Ordre du jour : 1. Congrès d'Amsterdam; choix des délégués. — 2. Compte-rendu de la consultation.

Présence indispensable.

Russie Recouvrements, Successions à forfait. Sonnements et Traditions L'ENCLIC, 28, rue Louis-le-Grand, Paris

PETITE CORRESPONDANCE

M. E. Brusy. — Vos renseignements ne sont pas exacts. Vous n'avez pas été condamné par défaut si vous aviez été arrêté.

Vous ne pouvez pas faire appeler le jugeement dans un premier et dernier appel.

Vous devez payer les frais de justice ayant été remboursés.

M. A. le poiteur du Réveil, à Billy-Montigny. — Pendant 10 ans, les déteneurs des habitations à bon marché ne doivent pas payer d'impôt à condition que la Société à laquelle ils appartiennent soit tenue à la déclaration légale. Renseignez-vous à ce sujet.

Olli de l'yrz. — Je souhaite demander à son industrie ce qu'il faut à l'égard de la loi : 2^e Cela dépendra de la réponse du dit patron : 3^e Sa réponse n'est pas une assurance possible ; 4^e Non ; 5^e Non.

Armentières 4620, lecteur assidu. — Elle peut être parfaitement inscrite comme assurée facultative.

POUDRE DE CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre ASTHME

Bronchite Chronique EMPHYSEME et toutes les OPPRESSIONS GURGISSONS RADICALES dans ces deux dernières années avaient échoué. Mais nos deux dernières années avaient échoué. MAIS POUR CEUX QUI SOUHAITENT CERTIFICATS DE GUÉRISON

PROGRAMME DES SPECTACLES

AU GRAND THEATRE. Aujourd'hui dimanche, représentation populaire au profit de l'Œuvre des combattants, à 15 heures, de la vente de billets au concours du Club des Vingt de la Société théâtrale l'Union dramatique illoise. 1^e Asperges, 2^e Petits Oiseaux, comédie en trois actes ; 3^e La Flibuster, drame en trois actes ; 4^e Les Petits Oiseaux, comédie en trois actes.

LE CINÉMA. Cinéma-gratis aux Galeries Lilloises

Chronique Sportive

ESCRIME

CABESTATION DES ESCRIMEURS À STOCKHOLM. — Ainsi que nous le disions hier, la Fédération nationale de l'Escrime vient de décider de faire venir les meilleurs escrimeurs français aux Jeux Olympiques.

Au cours de la réunion tenue à ce sujet par le comité fédéral, M. le marquis de Chasseloup-Laubat a fait l'exposé des difficultés multiples qu'il n'a cessé de rencontrer depuis plusieurs mois dans ses négociations avec les organisateurs des jeux de Stockholm.

Contrairement à tous les principes admis en matière sportive, le comité suédois entend apporter de sa propre autorité, au règlement du challenge d'épée actuellement détenu par la France, d'importantes modifications.

Les concessions que nous avons consenties dans le souci d'éviter toute intran-

gence, et dont l'une, la mode de tenue de l'arme, avec interdiction de placer le poinçon dans le creux de la main, soulève déjà de vives discussions chez nos champions, ne nous ont valu que des discussions nouvelles, portant sur le règlement du fleuret, sur le jury, sur le mode d'engagement.

Le comité suédois ne céde sur rien, et présente des noms médiocres sur tout. Il paraît inécoutable que nous devions former sur la seule question du challenge, sans d'abord que la coupe remise en compétition fut disputée sous le règlement qu'il était le sien quand nous l'avons gagnée, cela sans la modification la plus minime.

Entre le tenant d'un challenge et son fondateur, ou le comité qui a regu de celui-ci la faute de disputer la coupe, il existe un véritable contrat.

Le tenant a le droit de garder la coupe pendant un temps déterminé. A l'expiration de cette période, il a l'obligation d'abandonner la coupe, de faire la preuve qu'il en est toujours le propriétaire, et de consentir de nouveau à l'éntroncement, telles que l'a définie pour lui le règlement en vigueur lors de la victoire qui constitue l'origine de son droit. Au même contrat sont attachés, pour le fondateur du challenge ou le comité qui le représente, les obligations et les droits correspondants.

Un contrat bilatéral ne se pouvait modifier qu'avec le consentement des deux parties : il est contraire au droit le plus absolu et le plus certain que l'une d'elle veuille imposer des changements à l'autre.

Captaines de route : MM. Debril, Vandepitte, Loucifer, Noterdame.

UNE EXCURSION CYCLISTE VERS LE LITTORAL BELGE

14-15 juillet 1912

Une excursion cycliste très agréable aura lieu les 14 et 15 juillet vers le littoral belge.

En voici le programme :

Prémière journée

Réunion au Contour Saint-Martin, à Roubaix. Départ à 5 heures précises du matin.

Hôtellerie : Roubaix, Coornet, Ingelmunster (petit déjeuner), Wondamme, Oudecamp, Bruges, l'Escuse. Déjeuner à midi.

3 heures et demie, départ pour Westcappel, Knocke, Heyst-sur-Mer, Blankenberghe.

Dîner et couchier.

(Total du parcours : 102 kilomètres).

Deuxième journée

Petit déjeuner à 8 heures du matin.

Retour de Blankenberghe à 9 heures pour Ostende.

Déjeuner à Ostende à midi.

Retour à 2 heures et demie, par Thourout, Rouders, Menin, Roubaix.

(Total du parcours : 95 kilomètres).

LES INSCRIPTIONS

L'inscription pour cette intéressante excursion — que nous ne saurons toutefois conseiller qu'aux cyclistes entraînés — se rouvera au siège social jusqu'au 5 juillet. Elles devront être accompagnées d'un versement de 15 francs, représentant approximativement le coût de cette sortie.

Captaines de route : MM. Victor Kiebke et Adolph Bried.

VELOCIDROME ROUBAIX

Lundi prochain, 1er juillet, grande réunion au Vélodrome Barbier avec la participation des indépendants et professionnels.

Le programme : courses de vitesse de primes pour indépendants, Handicap, Internationale Professionnelle, Consolation et match Vétérans. La réunion commencera à 6 heures précises et sera populaire.

Prix d'entrée unique : 0,25.

A l'occasion des fêtes des quartiers Saint-Joseph et de l'Union, grande course vélocipédique pour amateurs libres, Roubaix-Armendariz et retour, soit 50 kilomètres, le 30 juillet 30 à 2 heures et demie.

Cette émission est en quelque sorte la consécration de l'accord intervenu entre la Chinese Engineering and Mining Co et la C^e de Lanchow, avec l'agrement des gouvernements chinois et anglais.

On sait quelle lutte la C^e de Kaiping livrait à sa concurrente, la C^e de Lanchow, qui dut composer avec sa rivale.

Les relations entre les deux compagnies se sont possibles entre les gouvernements anglais et chinois et les deux Compagnies en vue de régler le différend existant entre elles.

Tout récemment, a été conclu, au travers de l'agence britannique, que les deux compagnies étaient en bons termes.

En vertu de cet accord, les gisements des deux Compagnies seront exploités en commun, comme il appartenait à une seule société, par une compagnie nouvelle appétée la "Kaijian Mining Administration".

Ajoutez que l'affaire, telle qu'elle se présente, paraît mériter la plus sérieuse attention de capitaux de placement.

The Chinese Engineering and Mining Co

L'commission annonce de £ 1.200.000 d'obligations 6 % 1^e rang de la Chinese Engineering and Mining Co (charbonnages de Kaiping) aura lieu du 6 au 9 juillet à la Banque d'Outremer, à Bruxelles et aux guichets de l'Eastern Bank et de l'Union of London and Scottish Bank, à Londres, et à l'Américaine, dénommée Bodin Bodin. Elles sont émises au pair en coupures de 20 £, 100 £ et 500 £, au taux de fr. 25,35 £ ; elles sont remboursables au pair par tirages annuels, dont le premier aura lieu le 30 octobre, mais qui portera intérêt à 6 % du montant émis. Les émissions sont payées entièrement, sous deduction de l'income-tax anglais, les 1^e janvier et 1^e juillet, et pour la première fois le rianvier 1913.

Cette émission est en quelque sorte la consécration de l'accord intervenu entre la Chinese Engineering and Mining Co et la C^e de Lanchow, avec l'agrement des gouvernements chinois et anglais.

On sait quelle lutte la C^e de Kaiping livrait à

sa concurrente, la C^e de Lanchow, qui dut composer avec sa rivale.

Les relations entre les deux compagnies se sont possibles entre les gouvernements anglais et chinois et les deux Compagnies en vue de régler le différend existant entre elles.

Tout récemment, a été conclu, au travers de l'agence britannique, que les deux compagnies étaient en bons termes.

En vertu de cet accord, les gisements des deux Compagnies seront exploités en commun, comme il appartenait à une seule société, par une compagnie nouvelle appétée la "Kaijian Mining Administration".

Ajoutez que l'affaire, telle qu'elle se présente, paraît mériter la plus sérieuse attention de capitaux de placement.

ROLLER-SKATING

Encouragé par le grand succès obtenu par ses fêtes précédentes, le Hockey-Club du Fresnoy organise avec le gracieux concours de M. Deconinck, pour le samedi 6 juillet, à 8 heures du soir, dans la salle du Grand Skating du Fresnoy, une grande fête de gala pour les familles, parents, et amis des habitués du patinage.

Le programme n'est pas encore définitivement arrêté mais il aura lieu à 20 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30, 24 h. 30, 25 h. 30, 26 h. 30, 27 h. 30, 28 h. 30, 29 h. 30, 30 h. 30, 31 h. 30, 32 h. 30, 33 h. 30, 34 h. 30, 35 h. 30, 36 h. 30, 37 h. 30, 38 h. 30, 39 h. 30, 40 h. 30, 41 h. 30, 42 h. 30, 43 h. 30, 44 h. 30, 45 h. 30, 46 h. 30, 47 h. 30, 48 h. 30, 49 h. 30, 50 h. 30, 51 h. 30, 52 h. 30, 53 h. 30, 54 h. 30, 55 h. 30, 56 h. 30, 57 h. 30, 58 h. 30, 59 h. 30, 60 h. 30, 61 h. 30, 62 h. 30, 63 h. 30, 64 h. 30, 65 h. 30, 66 h. 30, 67 h. 30, 68 h. 30, 69 h. 30, 70 h. 30, 71 h. 30, 72 h. 30, 73 h. 30, 74 h. 30, 75 h. 30, 76 h. 30, 77 h. 30, 78 h. 30, 79 h. 30, 80 h. 30, 81 h. 30, 82 h. 30, 83 h. 30, 84 h. 30, 85 h. 30, 86 h. 30, 87 h. 30, 88 h. 30, 89 h. 30, 90 h. 30, 91 h. 30, 92 h. 30, 93 h. 30, 94 h. 30, 95 h. 30, 96 h. 30, 97 h. 30, 98 h. 30, 99 h. 30, 100 h. 30, 101 h. 30, 102 h. 30, 103 h. 30, 104 h. 30, 105 h. 30, 106 h. 30, 107 h. 30, 108 h. 30, 109 h. 30, 110 h. 30, 111 h. 30, 112 h. 30, 113 h. 30, 114 h. 30, 115 h. 30, 116 h. 30, 117 h. 30, 118 h. 30, 119 h. 30, 120 h. 30, 121 h. 30, 122 h. 30, 123 h. 30, 124 h. 30, 125 h. 30, 126 h. 30, 127 h. 30, 128 h. 30, 129 h. 30, 130 h. 30, 131 h. 30, 132 h. 30, 133 h. 30, 134 h. 30, 135 h. 30, 136 h. 30, 137 h. 30, 138 h. 30, 139 h. 30, 140 h. 30, 141 h. 30, 142 h. 30, 143 h. 30, 144 h. 30, 145 h. 30, 146 h. 30, 147 h. 30, 148 h. 30, 149 h. 30, 150 h. 30, 151 h. 30, 152 h. 30, 153 h. 30, 154 h. 30, 155 h. 30, 156 h. 30, 157 h. 30, 158 h. 30, 159 h. 30, 160 h. 30, 161 h. 30, 162 h. 30, 163 h. 30, 164 h. 30, 165 h. 30, 166 h. 30, 167 h. 30, 168 h. 30, 169 h. 30, 170 h. 30, 171 h. 30, 172 h. 30, 173 h. 30, 174 h. 30, 175 h. 30, 176 h. 30, 177 h. 30, 178 h. 30, 179 h. 30, 180 h. 30, 181 h. 30, 182 h. 30, 183 h. 30, 184 h. 30, 185 h. 30, 186 h. 30, 187 h. 30, 188 h. 30, 189 h. 30, 190 h. 30, 191 h. 30, 192 h. 30, 193 h